



## Revalorisation pension alimentaire

Par **mickael**, le **25/10/2008** à **15:11**

Bonjour,

Je verse une pension alimentaire non revalorisée depuis 5 ans. Au jugement, la mère ne travaillais pas (ni chômage ni rmi) Aujourd'hui, elle travaille, son concubin aussi et ils ont un deuxième enfant. Moi j'ai perdu mon travail il y a deux mois donc je suis au chômage et ma copine en intérim. Je suis nouvellement propriétaire d une maison en rénovation. Puis je demander une baisse de la pension vu qu'a eux deux il ont des revenus supérieure au notre et y a t il une chance que de sois obliger de vendre a maison. Je suis interdit bancaire et je ne voudrais perde plus .

Merci pour votre reponse